

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50
Six mois. 26.00
Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Flandres, 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSÉRIONS:
Annonces: la ligne. 20 c.
Réclames: » 30 c.
Faits divers: » 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont payés à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, chez l'OFFICE DE PUBLICITE.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 115.

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand-Place, (entrée par les écuries Saint-Etienne).

A Arras, rue de Lillo.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place la Bourse, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, 24.

ROUBAIX, LE 4 MARS 1883

UN RÉPUBLICAIN DÉCOURAGÉ

Nous avons signalé à nos lecteurs une brochure qui vient de paraître sous ce titre: *La République en 1883*; et qui nous a vivement frappés par l'élevation de ses vues, la vérité de ses observations et surtout par la tristesse avec laquelle l'auteur de cette œuvre de bon sens et de bonne foi constate la gravité de l'état actuel des choses.

Nous ignorons le nom de celui qui a écrit ces pages vigoureuses, d'où toute banalité est bannie et où le mérite de la forme ajoute à la valeur des idées; mais il est manifeste que c'est un républicain de vieille date, aussi sincère que consciencieux. Le jugement qu'il porte dès le début, contre l'Assemblée monarchique de Versailles, le tableau qu'il trace des premières luttes du parti républicain, le cas qu'il fait de la tactique habile à laquelle est due la victoire de ce parti, et la douleur non déguisée qu'il éprouve en voyant ses amis politiques compromettre aujourd'hui, peut-être sans espoir, les fruits de ce triomphe, ne laissent aucun doute à cet égard.

Mais c'est un républicain découragé par les fautes multipliées qui ont été commises. Aussi n'hésite-t-il pas à pousser tout haut un cri d'alarme pour avertir ceux qui gouvernent et les retenir sur une pente au bout de laquelle il prévoit une inévitable catastrophe.

Il nous reproche, à l'heure où nous sommes, ceux qui, après avoir fait, pour la troisième fois, du régime républicain leur idéal et leur passion, se demandent avec inquiétude s'il peut vraiment s'affermir parmi nous et se détacher tout à tour d'un gouvernement qui ne réalise aucune de leurs espérances.

Il nous reproche aussi, à l'heure où nous sommes, ceux qui, à la fois par la conviction qu'il n'y avait rien de possible en dehors de la République, et par l'espoir de voir se constituer un gouvernement vraiment libéral, tolérant, pacifique, ouvert à tous, où l'esprit de progrès pourrait se concilier avec le maintien de l'ordre, s'étaient franchement et loyalement ralliés, et qui s'éloignent aujourd'hui, égarés par le spectacle qu'ils ont sous les yeux.

Le terrain perdu, depuis cinq ans bientôt, depuis que les républicains sont devenus sans partage maîtres du pouvoir, est énorme. Il faut être aveugle pour ne pas le voir.

Que ceux qui se font encore des illu-

sions sur ce point, lisent avec impartialité, s'ils le peuvent, ce que l'auteur de la brochure dont nous parlons dit de la politique déplorable suivie depuis cette époque:

« Il s'était trouvé un parti capable de simuler la sagesse pour atteindre le pouvoir. Quand il y parvint, il est à bout de vertu. Son passé tombe à ses pieds comme un masque avec sa douceur et sa modération, et une face nouvelle on voit, non déguisée, mais effrayante par un long jeûne, la haine et l'avidité. Il se satisfait de deux par une forme soignée, mais dissimulée avant qu'il ait le pouvoir, hautement proclamée dès qu'il le possède: Tout dans la France appartient à l'État, et dans l'État tout à la République. Il entend par là les républicains. A eux seuls toutes les fonctions, toutes les influences. A eux l'occupation exclusive, non seulement des postes politiques que tout vainqueur revendique légitimement, mais des situations où la politique doit rester exclue sous peine de les corrompre... »

« Quiconque détient une part, si grande ou si minime soit-elle, de la puissance publique, est suspect. Suspects ceux qui disent du mal de la République, ou en ont dit, ou en pourraient dire; suspects ceux qui, dévoués au gouvernement, n'approuvent pas tous ses actes; suspects ceux dont le zèle n'a jamais hésité même à faire le mal, mais dont la pitié ou les amitiés n'inspirent pas confiance; suspects surtout ceux qui occupent un poste enviable par un républicain. La République est un champ de bataille où les vainqueurs achevent les blessés et dépoillent les morts... »

« S'il faut juger le gouvernement sur ses grands actes, l'exécution des décrets et l'annulation des lois, on ne peut pas dire qu'il y ait eu de l'égalité. Des hommes vivaient réunis dans la retraite, l'étude et la prière: le gouvernement ne prouve contre eux aucun crime, il ne les accuse même pas, il les chasse. D'autres, associés contre la patrie elle-même, après avoir promené le fer et le feu dans Paris, convaincus de tous les genres de crimes, avaient été chassés de la patrie par les lois: il les rappelle... »

« Donne-t-il du moins la stabilité, la stabilité nécessaire surtout dans le mal, car elle le limite, et si facile à obtenir, puisqu'il suffit de laisser faire le temps? Jamais l'inconstance ne se manifesta avec tant de dédain: elle menaçait tout à la fois. La première œuvre qu'il s'imposait à nous, la réorganisation militaire, est inachevée, et loin qu'elle se complète, le plus urgent paraît être de détruire ce qu'on croyait avoir édifié. Une force demeure intacte, le travail, note meilleure ressource, et, pour la développer, il suffit à l'État de ne pas troubler l'effort de chacun. Sous prétexte de tuer la classe laborieuse, il veut substituer à la liberté des contrats une réglementation arbitraire, donner à ses protégés non-seulement des retraites, mais la propriété de leurs places, et transformer les ouvriers en fonctionnaires de l'industrie. Sous prétexte de favoriser l'industrie elle-même, il veut de se substituer à la plus importante, celle des chemins de fer, et demande peut-être, en expropriant les grandes Compagnies pour exploiter à leur place, il arrêtera par la cherté et l'indolence des transports la circulation de nos produits... »

« La loi fondamentale, la Constitution elle-même, obtenue avec tant de peine, pratiquée si peu de temps, les origines de la Chambre, l'existence du Sénat, tout est déjà contesté, attaqué par les pouvoirs publics, comme dans ces actes où les malades, non contents de menacer autour d'eux, tourmentent leurs proches eux-mêmes. Il est naturel que cette haine contre l'ordre établi s'adresse surtout aux pouvoirs qui l'ont fondé ou le maintiennent. La magistrature qui le protège dans l'État est traitée comme un ennemi du bien public. La haine monte encore plus haut, jusqu'à cette autorité qui maintient l'ordre dans les âmes, et l'œuvre véritable du gouvernement est la guerre contre Dieu. Tout d'abord il a paru combattre une Église seule, et dans cette Église une adversaire politique, mais bientôt il s'est lassé de féindre: sous le nom de superstition et de fanatisme, c'est la religion, toute religion, toute croyance extérieure à ce monde, qu'il entend détruire. Il veut franchir l'humanité du surnaturel... »

« C'est à ce but supérieur qu'il marche sans

compter les victimes, qu'il sacrifie, avec les moines, les prêtres et les croyants, le peuple même. Là se trahit, sous les déclamations, la sécheresse d'une philanthropie qui ne se soucie même pas d'être humaine, et le caractère instable du parti. Ce n'est pas seulement une suite de mesures arbitraires et de révolutions haineuses, c'est quelque chose de plus dangereux et de plus insatiable: une secte résolue à imposer à un pays, par la persuasion de sa force, sa foi dans le néant... »

« Si ces grandes condamnées vivent encore, c'est grâce à l'inexpérience des exécutants. Pour voter à la mort des institutions partit ailleurs nécessaires, il faut, semble-t-il, des politiques bien sûrs de leur génie. Est-ce le génie qui prépare des temps nouveaux? est-ce du moins le talent qui fait la France complice de ses projets? Est-ce un fanatisme extérieur, qui se crée et trêve la réforme du monde? Qu'on regarde les hommes: capables de méditer tant de mal, on pourrait les croire grands, et il n'y a de grand en eux que le mal qu'ils méditent... »

« Voilà quels chefs sont chargés d'assurer en France tous les intérêts qui reposent sur le sage du pouvoir; voilà quels rivaux doivent soutenir dans le monde le prestige amoindri de la France contre des hommes d'État armés de tant de force que leur habileté semble superflue, et si habiles qu'ils n'auraient pas besoin d'être si puissants. Aussi la politique extérieure, sans direction, se traîne-t-elle péniblement d'indications en aventures, et quand, à la veille de la lutte qui se prépare en Orient, chacun prend ses positions et ses gages, l'influence française chassée de l'Égypte, affaiblie en Syrie, disputée encore à Tunis, fait trembler Madagascar et contracte alliance avec les rois noirs du Congo. D'autre part, des heures menaçantes réveillent, dans la nation, la haine des classes préparées à une œuvre terrible, et qu'une barbarie nouvelle, celle du nombre révolté contre l'intelligence, menace la civilisation... »

« Le pays resta longtemps prospère et calme, et les politiques, prenant pour récompense de leur conduite ce qui était le prix des efforts de tous, eux exceptés, ont pu croire qu'un dédaignant toutes les qualités nécessaires au pouvoir, ils avaient créé un nouveau genre de gouvernement. Mais voici que la prospérité des finances s'effondre et qu'apparaît à tous les yeux le déficit. Voici que des menaces la démogogie passe à l'action et que l'ordre social reçoit les premières sommations de la dynamite. Quand on veut l'primer le mal, apparaît son double. Une province, ou complice ou paralyse par la terreur, les témoins muets devant la justice, la justice elle-même obligée de suspendre son cours par peur de manquer à ses devoirs, et les accusés seuls tranquilles et menaçants. Le pays voit avec stupeur que l'ordre de la rue lui-même est devenu précaire. C'est alors que les républicains ont le témoignage et le moins attendu, un cri d'alarme. Et il semble entendre la leçon qu'une voix prophétique donne un jour à la prospérité apparente de l'Empire: « Il n'y a plus une faute à commettre... »

« Hélas! non, toutes les fautes ne sont pas commises, et il s'en commettra de nouvelles plus graves encore. Ce tableau, si sombre et cependant si vrai, de la lamentable politique suivie depuis bientôt six ans, est malheureusement destiné à se compléter tôt ou tard par d'autres faits non moins déplorables. La République n'est pas seulement entrée, comme le disait M. Gambetta, dans l'ère des difficultés, elle est entrée dans la région des dangers, et elle n'en sortira plus. Le jacobinisme, qui vient de faire de nouveau parmi nous son apparition sinistre, et qui s'est même glissé au pouvoir, produira infailliblement une fois de plus ses conséquences naturelles.

DIPLOMATES RÉVOLUTIONNAIRES

M. de Lamartine, qui avait, pour un poète, quelque sens de la politique, disait avec beaucoup d'esprit:

« Comme un gouvernement nouveau ne peut faire de bons choix pour les postes diplomatiques, et puisqu'il ne peut en faire qu'un de médiocres ou de mauvais, il doit préférer les mauvais aux médiocres. La raison en est claire. Un médiocre agout fait quelque chose de médiocre: un détestable agent ne fait rien du tout... »

« En 1848, il avait envoyé à Naples un ambassadeur choisi conformément à ces maximes. Un de nos compatriotes, qui voyageait en Italie, alla voir à l'Ambassade et lui dit:

— Eh bien! comment le Roi vous a-t-il reçu?

— Est-ce que je vois ces gens-là! répondit l'ambassadeur.

Quand on rapporta le trait à Lamartine, il souriait et disait:

— Vous voyez bien que j'ai en raison de nommer un ambassadeur détestable. A sa place, un agent passable aurait vu le Roi et aurait compromis une situation que l'autre laisse intacte... »

Les gouvernements révolutionnaires, quand ils s'installent, ont le double inconvénient de créer de mauvais fonctionnaires et de gêner ceux de l'ancien régime qu'ils conservent.

On en trouve un exemple curieux dans le livre, non encore paru, dont j'ai les bonnes feuilles sous les yeux: *les Diplomates de la Révolution*, par M. Frédéric Masson. (Charavay frères éditeurs.) On sait que M. Frédéric Masson, qui fut bibliothécaire du Ministère des affaires étrangères, tant qu'il put l'être sans rien céder de ses amitiés politiques, connaît dans son détail l'histoire de la diplomatie française.

Il ne s'en tient pas aux pièces officielles; il travaille sur les documents intimes, lettres et journaux manuscrits. C'est un grand dévotaireur de vieux papiers. Il a le flair de loin et sait le dénicher. Il a copié des montagnes de documents. Et ce laborieux patient est un don singulier chez un homme jeune, vif, toujours prêt à se jeter dans la politique active. Comme est M. Frédéric Masson.

Il a laissé de son passage à la bibliothèque du Ministère un monument honorable. Je veux parler du livre intitulé: *le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, et sur lequel M. le duc de Broglie fit jadis un bel et bon article. Son édition des *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis*, et son étude sur *la Révolution de Toulon en 1793*, ont révélé chez lui une sûreté d'information vraiment rare. Et l'on a avec un intérêt curieux la reconstitution qu'il a faite, pièce à pièce, de la vie du petit-fils de Mme de Sévigné, le marquis de Grignan.

Si c'était aujourd'hui, comme au seizième siècle, la mode des devises pour les érudits, celle de M. Frédéric Masson serait: *Travail*.

Entre autres sujets à réflexion, on trouvera deux figures bien peu connues dans le livre sur les diplomates de la Révolution. Il est curieux de les rapprocher et de les comparer. L'une, celle du baron de Mackau, représente le diplomate dans l'ancienne manière: — l'autre, celle de Bassville, exprime au vif le jacobin diplomate.

M. de Mackau, d'abord ministre de Fran-

ce à Stuttgart et à Florence, devint ministre de la République à Naples en 1792. Sa situation, délicate dès le début, ne le laissa pas de devenir très-difficile pendant la captivité et le procès du Roi.

Quant à l'exécution de Louis XVI, il essaya de la couler en douceur aux ministres et à la Cour. Il prit même un air peiné et risqua quelques condoléances; mais ce fut en vain.

Toute relation était rompue entre le ministre de la République et la cour des Deux-Siciles. Alors, il eut une idée singulière et qui montre que c'était un imbécile correct. Il écrivit en France, au ministre des affaires étrangères, pour lui demander, à l'exemple de la cour des Deux-Siciles, il devait prendre le deuil de Louis XVI.

Ce trait est curieux et très-applicable à ceux de nos ambassadeurs qui demeurèrent malgré le pas en avant que nous venons de faire.

La vérité est que la situation était impossible et qu'il fallait un sot pour tenir un tel poste dans de telles circonstances.

L'impératrice Charlotte, fille de la reine de Naples, étant accouchée d'un fils, des fêtes furent données à cette occasion, et le corps diplomatique y fut invité. M. de Mackau s'y rendit. Le Roi et la Reine lui tournèrent le dos à plusieurs reprises et toute la cour accablée de brocard ce pauvre homme qui représentait à ces fêtes royales une Assemblée républicaine et qui s'efforçait de plaire. Il reçut de la Cour des Deux-Siciles, le 4^{er} septembre, l'ordre de quitter Naples dans les huit jours.

Le diplomate qui il faut mettre à côté de celui-là est Bassville, fils d'un teinturier d'Abbeville. Il fut abbé et composa des *Éléments de Mythologie* ainsi que des *Mélanges érotiques et historiques, ou les œuvres posthumes d'un inconnu, publiées par un chapelain de Paphos*.

C'était un grand faiseur de dédicaces.

Mais quand les nobles furent pros crits, il retrouva à leur égard toute son indépendance et ne flatta plus que le peuple souverain. La Révolution fit de ce pauvre diable un diplomate.

Il se rendit à Rome, sans délégation régulière, avec une concubine.

Il y fit naturellement toutes les sottises qu'il avait à faire: sa jactance jacobine et sa vanité tapageuse irritèrent les Romains qu'il ameutait tous les jours contre les Français. La fête se termina fort mal pour le malheureux Bassville, à qui un barbier, descendant de Démos, ouvrit le ventre d'un coup de rasoir.

Ah! comme tout cela nous touche. Comme ces histoires-là nous intéressent! C'est qu'à l'heure où nos ambassadeurs, portant la peine des fautes commises ici, se retirent devant les foudres des souverains, nous pouvons craindre que le tour des Mackau et des Bassville ne vienne bientôt. Cette réflexion sur nous-mêmes, qu'il est impossible de ne pas faire, donne un intérêt bien aigu au livre de M. Frédéric Masson.

Il est inutile de se flatter. Nous avons des ministres jacobins; nous aurons une armée jacobine; nous aurons une diplomatie jacobine.

Je suis persuadé qu'en lisant les aventures de ce Bassville, qui fut un drôle, M. le ministre des affaires étrangères se dit:

— Voilà mon homme!

Nous avons tous eu, dans notre enfance, un professeur de sixième — le mien était très-libéraliste sous l'Empire, et est très-naturellement devenu républicain depuis

— pour nous expliquer l'histoire de la vieille femme de Syracuse, qui allait chaque jour au temple, prier les dieux de prolonger la vie de Denys le tyran. Cette conduite parut singulière dans une ville où Denys était unanimement détesté.

Le tyran fit appeler la vieille et lui demanda d'où venait tant d'amour.

— Je ne t'aime pas, ô Denys, répondit la bonne femme; au contraire, je te hais. Mais, ayant remarqué que tu étais plus méchant que ton prédécesseur, lequel était pire que le précédent, qui prit la place de quel-qu'un qu'il ne valait pas, je pris les dieux de te conserver parmi nous, de peur que ton successeur ne soit encore plus détestable que toi.

La vieille avait raison, en ce sens qu'un gouvernement nouveau est, malgré tout son bon vouloir, incommode à certains égards. Il a des ennemis à chasser et des amis à pourvoir. Or, il y a gros à parier que ses amis ne valent pas ses ennemis, puisque ceux-ci ont une expérience des affaires que les autres n'ont pas.

On peut, à la rigueur, réparer ces fautes qu'on a commises chez soi. Pour réparer les fautes commises chez les voisins, il faut l'aide de ses voisins, qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir.

Tout ceci est pour dire que M. Challemeil me paraît être un très-mauvais ministre des affaires étrangères, étant le dernier venu aux affaires.

ROBERT ESTIENNE.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Stance du samedi 3 mars
Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 2 heures.

Incident de Larenty

Après la lecture du procès-verbal, M. DE LARENTY déclare regretter que les paroles qu'il a prononcées dans la dernière séance ne figurent pas dans le compte-rendu officiel.

Il avait demandé si l'officier manquant à sa parole pouvait être mis en retrait d'emploi.

M. LE ROYER déclare que l'incident est clos.

La juridiction française en Tunisie

L'ordre du jour appelle la discussion en 1^{re} délibération du projet de loi portant organisation de la juridiction française en Tunisie — M. JACQUES, rapporteur.

M. LE DUC DE BROGLIE demande si les négociations pour supprimer les capitulations aboutiront prochainement, et si, notamment, des négociations, relatives à cette question, sont échangées avec l'Algérie.

M. CHALLEMEIL, ministre des affaires étrangères, dit que toutes les puissances ont répondu d'une façon satisfaisante pour les ouvertures des négociations et pour la suppression des capitulations. Une seule a été reconnue, qu'avant de renoncer aux capitulations, voir préalablement fonctionner la juridiction française.

Cependant cette puissance accepterait un arrangement amical.

Après les observations de M. de Gavardie et du comte de Saint-Vallier, les articles et l'ensemble du projet sont adoptés par 226 voix contre 5.

Le droit d'association

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Dufaure sur le droit d'association.

M. JULES SIMON parle sur le droit d'association. Dans la charte constitutionnelle de la République de 1848, ce droit a été reconnu et formulé, mais non mis en pratique. En 1852 ce droit n'a pas été reconnu, mais il fut cependant une des préoccupations de M. Dufaure dont le rapport a été accepté par la commission nommée de son vivant.

L'orateur pense que tout le Sénat est d'accord sur la nécessité de cette loi. Il estime que c'est le droit fondamental, primordial qui se

FEUILLETON DU 5 MARS — 53 —

Pauvre Fille

PAR
HIPPOLITE AUDEVAL

XXXII

La forêt de Saint-Germain

(SUITE)

Humberthe garda le silence.

— Finalement, reprit Miclou avec un peu d'aigreur, j'ai l'air d'un domestique, moi. Pas plus tard qu'hier, à la vingt-troisième villa que nous avons visitée, et qu'on nous faisait 8,500 francs... avec un petit jardin pour mettre un rosier ou deux, vous avez répondu: c'est trop cher. Alors le propriétaire, s'est informé combien je pouvais y mettre, et j'ai été obligé de lui dire: demandez à madame. Mais j'y ai réfléchi après, c'est humiliant... J'ai positivement l'air d'un domestique.

Humberthe paraissait ne pas entendre.

— C'est-à-dire que vous me méprisez? continua Miclou avec un peu d'amertume. C'est il que, ayant de la fortune, vous vous croiriez le droit de traiter votre mari comme un inférieur, un subalterne? Faudrait le

dire! Je préférerais labourer la terre avec mes ongles plutôt que de me laisser insulter dans l'intimité de l'homme.

— Je n'ai pas l'intention de vous offenser, Miclou, répondit Humberthe. Mais, je suis contrariée, ce n'est pas ma faute.

— Contrariée au moment de m'épouser! Est-ce vraisemblable?

— Et Miclou se dressa d'un air vainqueur. Puis il ajouta:

— Je devine. Vous êtes ennuyée de n'avoir pas de papiers. Je n'en ai pas non plus... et il en faut pour se marier. Mais j'ai pris des renseignements. Il y a toujours moyen de s'arranger. Nous ferons dresser un acte de notoriété...

— Je vous épouserai, c'est convenu, interrompit Humberthe avec impatience. Vous avez été attentif pour moi pendant des années, et je veux vous assurer un morceau de pain pour vos vieux jours. C'est une satisfaction que je me donne. N'en parlons plus. Ce n'est pas notre mariage qui me contrarie, c'est la façon dont nous avons lâché monsieur.

— M. Pierlaud?

— Eh oui! M. Pierlaud! Nous Pavons abandonné... que temps, Humberthe. Elle lui lança un regard sévère.

— Ça chauffait dur, reprit-elle. Et ce salatare Parisien, qui m'a démolie la mâchoire, était bien capable d'aller chercher des gendarmes et de revenir pour nous faire arrêter. Nous avons pourvu à notre sûreté en brûlant le bateau et en nous sauvant.

— Sans doute. Mais ensuite?

— Ensuite?... C'est tout. L'utile est fait.

— Non, mille fois non! s'écria Humberthe. Nous aurions dû passer nos journées sur les berges, dans des endroits où il nous aurait été facile de voir sans être vus. M. Pierlaud n'aura pas manqué de suivre les rivages, pour rejoindre Mlle Fernande sur

notre bateau. Notre devoir était de l'attendre, pour lui expliquer ce qui est arrivé. Au lieu de cela, nous nous sommes sauvés de lui comme des traitres, des lâches, des voleurs!

— Ce n'était pas nécessaire de l'attendre, Humberthe...

— Pour des ingrats, non. Mais moi... Ah! s'il me fallait jamais reparaitre devant M. Pierlaud, j'en mourrais de honte.

— Vous n'avez pas cela à craindre, dit Miclou.

— Je se gratta l'oreille; puis, d'un ton décidé:

— Je ne voudrais pas vous affliger, ajouta-t-elle. Je n'étais même promise de ne vous apprendre la chose qu'à la longue avec les plus grands ménagements...

— Quoi donc?

— Je ne me fais pas illusion, je sais que je vais vous porter un coup, mais puisque ce coup doit vous épargner des remords et des tourments, je ne dois plus tarder davantage. M. Pierlaud n'existe plus.

— Mort!

— C'est sur les journaux. Il a été pris sur le bateau où se trouvait Bihan et Bourne. Il est si mort ainsi que l'un d'eux. Je ne voulais pas vous l'annoncer si vite. Allons, consolez-vous, Humberthe. Nous sommes tous mortels. De plus, cet événement nous délivre de bien des appréhensions. Bourge, Bihan et M. Pierlaud ont payé pour tous; nous ne serons plus inquiétés.

— Mort! répéta tristement Humberthe.

— Ah! Je savais bien que ça vous produirait de l'effet, reprit Miclou. Voyons, Humberthe, soyez raisonnable. Nous faisons la guerre à l'octroi, n'est-ce pas? Eh bien! dans toute guerre, il y a des morts et des blessés. Et les autres, ceux qui survivent, prennent leur retraite. Combien de fois ai-je dit: il faut lâcher monsieur! Et nous y réfléchissons, pourtant, car nous lui étions atta-

chés comme le lierre à l'ormeau. Mais il perit! Est-ce notre faute? C'est au contraire un dévouement admirable, qui suppose de lui comme de grands, des loyaux, des consciences, et qui nous rend à nous-mêmes.

— Croyez-vous, continua Miclou, que ça m'amusait, cette existence de fraudeurs, de ruses, de femmes, de gendarmes? J'en étais honteux, tout simplement. Je j'accablais pour ne pas périr d'inanition. Et je me disais: ah! si j'avais seulement trois mille livres de rente, comme je lâcherais tout ça, et l'estement, pour vivre en bon propriétaire! Oh bien, quoi! Nous avons ça, ou à peu près, je n'en sais rien au juste. Certes, le pleure M. Pierlaud, je le pleure amèrement, car il avait des qualités. Mais je me dis qu'il n'avait pu nous savoir mariés et heureux. Tout est donc pour le mieux. Humbe le Notre bonheur sera parfait. Nous causerons de temps en temps de ce bon M. Pierlaud, qui nous aimait bien, et nous jouirons tranquillement de nos petites rentes... puisque vous en avez. Remarquez que je ne vous en demande pas le chiffre.

Humberthe, qui n'écoutait pas, jeta un cri.

— Ses yeux, qui regardaient sans voir, s'anéantirent, se fixèrent, sur un point de l'horizon.

— Son visage rayonna de joie.

— Qu'est-ce que vous dites donc, Miclou? s'écria-t-elle. M. Pierlaud ne se laisser pincer! M. Pierlaud noyé!... Et moi qui le croyais... comme si un pareil homme ne savait pas toujours se tirer d'embarras... Regardez votre prétendu mort, Miclou, regardez-le, vivant et plus fier que jamais. Regardez!

Elle lui montra le comte Hervé de Bréan qui venait d'apparaître avec deux autres inconnus.

— C'est bien lui, murmura Miclou, sauvois-nous!

— Par exemple! Allons, au contraire, nous excuser d'avoir décrit le peste où il nous avait mis et lui expliquer...

— Mais il est avec du monde.

— Qu'est-ce que cela fait?

— J'ai peur... de déranger...

— Nous nous sommes toujours à lui au lieu d'avoir l'air de le fuir. Ah! que je suis contente. Venez.

Elle l'entraîna.

Hervé les avait vus.

Il laissa ses deux compagnons passer devant, il signe aux deux fraudeurs d'approcher, et attendit.

— Ah! monsieur Pierlaud, dit Humberthe en le rejoignant, que je suis heureuse! On prétendait... Mais ce n'est pas vrai! Vous vivez, monsieur Pierlaud, vous vivez!

— Ne prononcez pas mon nom, dit Hervé.

— C'est entendu, monsieur. Je ne le prononce que tout bas, en moi-même, pour m'assurer que c'est vous et qu'il ne vous est rien arrivé de fâcheux. Voici Miclou, venez donc, Miclou.

Celui-ci s'avança en tremblant.

— Vous avez manqué à vos devoirs envers moi, Miclou, dit Hervé. Vous êtes cause que je vais me battre en duel. Vous n'osez plus maintenant, reparaitre en ma présence. Je le comprends.

— Regardez ma mâchoire, balbutia le fraudeur.

— Vous avez lutté, je le sais, reprit Hervé. Mais je vous aurais crevé capable de vous faire couper en morceaux plutôt que de laisser enlever la personne dont je vous avais confié la garde. C'est bien... c'est irraisonnable... Je vous pardonne.

— Je ne mérite plus vos bontés, répondit Miclou enhardi par cette parole de pardon. Je suis coupable, tuez-moi, faites-moi rentrer sous terre. Mais sachez d'abord

que j'ai été enlevé par surprise, bousculé, abimé de coups...

— Il s'est défendu avec courage appuya Humberthe.

— Contre un seul homme! reprit Hervé d'un ton de mépris. Oui, un seul homme! est venu à bout de lui!... Et dans quelles conditions?... Miclou était sur un bateau où il était si facile d'empêcher qu'il ce fut d'abord.

— Ah! que n'ai-je péri dans le combat que j'ai soutenu! répondit Miclou en courbant le front. Cela m'éviterait de recevoir des reproches... bien sévères...

— Espérez-vous donc des compliments? En voilà assez. Je vous répète que je vous pardonne. Une sorte de fatalité à d'ailleurs pesé sur nous. Moi-même, je n'ai pu vous rejoindre aussitôt après votre dépeche envoyée.

— Et que faites-vous par ici, Humberthe? ajouta Hervé d'un ton radouci.

— Nous allons nous marier, monsieur, s'écria Miclou avec effusion. Oui, nous allons nous marier!

— A moins que vous n'ayez des ordres à nous donner, monsieur, reprit chaleureusement Humberthe. Ce pauvre Miclou a pu être maladroite dans l'exécution de vos volontés, mais cela ne nous empêche pas de vous être dévoués jusqu'à la mort.

— Je vous remercie, Humberthe. Je suis bien aise de vous avoir revus tous les deux. Nous avons longtemps vécu de la même manière, coupés les mêmes dangers, partagé les mêmes destins. Mais c'est fini. Je n'ai plus besoin de vous.

— Ah! tant mieux! s'écria Miclou malgré lui. Ne confondons pas, ajouta-t-il bien vite. J'ai dit tant mieux parce que je vois que monsieur renonce à la fraude, se retire des affaires après fortune faite, et je m'en réjouis sincèrement.

(A suivre)